

La Lettre de Megève

Magazine d'information municipale



Dossiers

- La communauté de Communes Pays du Mont-Blanc 3
- Au coeur de l'actu les projets attendus 24

Vie Locale

- L'élan d'une nouvelle génération 16
- Les jeunes sportifs à suivre 10

Portraits

- L'histoire de l'instruction à Megève11
- Emile Allais, de la piste aux étoiles27



Sommaire

Dossier.....	3
L'intercommunalité	
Focus.....	6
Megève construit son avenir durable.....	7
Tranches de vie....	8
Sports.....	10
Vie locale	12
Vie de la commune en images.....	13
Etat civil.....	13
Conseil Municipal...	14
Mairie pratique	16
Enfance	18
Au coeur de l'actu	24
Numéros utiles....	26
Agenda.....	28

Il y a ceux qui regardent au loin et ceux qui regardent en arrière. Il y a ceux de passage, les arrivés par hasard et les



vrais amoureux. Il y a les générations ancrées, ceux qui viennent juste d'arriver et ceux qui souhaiteraient s'y installer. Il y a ceux qui s'y arrêtent, ceux qui s'y ennuiant et ceux qui se laissent porter. Il y a les sportifs, les amateurs de glisse ou de randonnées, les incondionnels de la neige, ceux qui cherchent le soleil ou les grandes échappées. Il y a ceux qui lézardent, ceux qui aiment se coucher tard et les emmitoufflés. Il y a ceux qui s'amusent, ceux qui travaillent, ceux qui grandissent et ceux qui vieillissent... il y a tous ceux-là à Megève et bien d'autres encore mais il n'y a qu'un mot d'ordre en cette fin d'année... se rassembler !

Demain, il faudra faire face à la péréquation horizontale, qui nous rappelle notre devoir de solidarité, en prélevant chaque année près d'un million d'euros sur notre budget pour le distribuer aux Communes déficitaires. Il y a la nouvelle taxe sur les nuitées d'hôtels qui pénalisera notre hôtellerie, les investissements futurs et très certainement les projets à venir et par conséquent nos

emplois. Il y a la lettre de cadrage de la Préfecture qui nous impose la densification urbaine... mesure qui risque d'ébranler les fondamentaux architecturaux de Megève. Et puis il y a l'intercommunalité et ses incertitudes, la viabilité économique de la SEM des remontées mécaniques de Megève, le questionnement sur la restauration scolaire et son devenir, les difficultés d'emprunts des collectivités territoriales Nous sommes loin des seules problématiques ou volontés locales.

La liste est longue et souhaitons nous encore de beaux hivers bien enneigés pour nous permettre d'anticiper intelligemment les changements climatiques ...

En période de beau temps il est aisé de s'agacer d'un rien et de se suffire à soi-même. En période de tempête, en tant que montagnarde, je ne connais qu'un seul mot d'ordre la cordée...

En cette fin d'année, je souhaite que 2013 soit l'occasion, pour certains de poser le dernier tavaillon de leurs projets, pour d'autre de retrouver un sourire ou une motivation. Megève se construit aujourd'hui et ensemble car ce qui se dessine à l'horizon dépasse de loin toutes les initiatives politiques locales. En 2013, levons la tête et rassemblons-nous, pour que Megève reste toujours la première de cordée, la Commune-Station à suivre !

Le Maire vous reçoit sur rendez vous
tous les mercredis
Tél. +33 (0)4 50 21 50 67

Publication Crédit photos

Directeur de publication :
Sylviane Grosset Janin

Rédacteur en chef :
Sophie Muffat-Méridol,

Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol,
Bénédicte Guggisberg, David Rossoni,
Olivia Lucchini

Réalisation : Direction de la
Communication et Cabinet du Maire

Crédits photos : Commune de Megève,
Megève Tourisme, DDD, Simon
Garnier, Fotolia

Impression : Imprimerie Esope



Intercommunalité

La communauté de Communes Pays du Mont Blanc

Face à la multiplicité des communes (36 782 municipalités) qui représentent à elles seules 40 % des communes de l'Union Européenne, l'Etat français n'a cessé, ces dernières années, de favoriser les rapprochements entre collectivités avec notamment les coopérations intersyndicales de type SIVOM ou SIVU afin de mutualiser les biens ou les services puis plus récemment les communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines.

Afin de renforcer ces rapprochements, la loi de réforme des collectivités locales du 16 décembre 2010 a imposé la création de communautés de Communes. Ainsi par arrêté préfectoral n°2012016-0019 du 16 janvier 2012, le préfet de la Haute-Savoie a fixé le périmètre d'une communauté de communes qui prend la dénomination de « COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC », associant COMBLOUX, LES CONTAMINES MONTJOIE, CORDON, DEMI-QUARTIER, DOMANCY, MEGEVE, PASSY, PRAZ-SUR-ARLY, SAINT-GERVAIS LES BAINS et SALLANCHES. Le 12 novembre 2012, le conseil municipal de Megève a approuvé les statuts de cette communauté de communes.

Intercommunalité

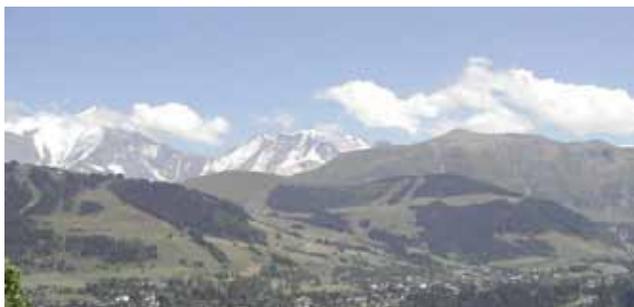
La représentation

La représentation de chaque commune dans la Communauté de Communes est calculée en tenant compte des majorations éventuelles de population.

En effet, pour tenir compte des conditions particulières de certaines communes qui pèsent sur leur fonctionnement, l'Etat, majore la population totale en fonction de différents critères.

Dans le cas de Megève, la population totale issue de l'authentification du recensement est forfaitairement majorée d'un habitant par résidence secondaire.

Ainsi si Megève recense 3 690 habitants permanents, elle affiche une population majorée de plus de 11 000 habitants. Ainsi sa représentation dans la Communauté de Communes est de 6 délégués, à l'instar de Saint-Gervais. Sallanches possède 10 délégués, Passy 7 et les autres Communes ont chacune deux délégués.



Les compétences

L'Etat impose aux Communautés de Communes des compétences obligatoires.

Des compétences dans les transports et la mobilité avec l'organisation des transports scolaires, par délégation du Conseil Général de la Haute-Savoie, la gestion et entretien du Pôle d'Echanges multimodal de Saint-Gervais ainsi que de la Centrale de Mobilité, l'étude de la mobilité sur le territoire et la création d'un périmètre de transports urbains.

Des compétences dans le déploiement du numérique sur le territoire dans le respect des compétences relatives

L'intercommunalité est le regroupement de communes ou de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines comme l'eau, les ordures, les transports...

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales mandate les préfets en vue d'élaborer pour leurs départements le cadre de référence.

En date du 19 mars 2012 le conseil municipal de la Commune de Megève avait émis un avis défavorable sur ce périmètre imposé. En effet, la situation géographique de Megève est atypique. C'est un col, un haut bassin-versant naturellement tourné vers la Savoie, mais aussi vers Sallanches. C'est aussi une commune rurale avec une activité économique liée principalement au tourisme tout en ayant les mêmes problématiques qu'une commune avec une population permanente.

Par conséquent le conseil municipal avait exprimé son souhait de voir une intercommunalité redéfinie sur la base des enjeux communs et des réalités géographiques.

En dépit de ce souhait, la Communauté de Communes est désormais formée et ses statuts ont été votés le 12 novembre dernier. La municipalité souhaite désormais s'investir dans cette nouvelle structure pour conserver la qualité de service aux usagers et permettre la viabilité de ces projets.

dévolues au SYANE.

La Communauté de Communes sera également chargée de l'élaboration du suivi et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.). C'est-à-dire s'assurer de la cohérence des politiques sur le périmètre de l'intercommunalité en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, de développement durable...

Enfin la Communauté de Communes sera chargée de la réhabilitation, de la modernisation et de l'exploitation de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc situé à Megève.

- Animation du FISAC et mise en œuvre des actions

intercommunales.

- Gestion des observatoires économique et touristique.
- Actions en faveur de la pérennisation de l'activité agricole et pastorale (SICA du Pays du Mont-Blanc).
- Elaboration et animation de toute contractualisation ou projet avec les instances publiques européennes, nationales, régionales et départementales relative à la politique agricole et forestière.

TRANSFRONTALIER

- Elaboration et animation de toute contractualisation avec les instances publiques, européennes, nationales, régionales et départementales (Ex : PIT).
- Participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques territoriales transfrontalières (CTMB / GECT).
- Coordination d'appels à projets européens engagés sur le territoire, dans le cadre d'une mission d'assistance auprès des communes et / ou d'un portage direct par le territoire.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Participation aux structures de concertation, d'animation et de gestion des milieux naturels et sensibles.
- Sensibilisation à l'environnement à travers des interventions en milieu scolaire et tous publics.
- Mise en cohérence des chartes de balisage des sentiers à l'intérieur du périmètre communautaire, avec

les territoires limitrophes et le Conseil Général de la Haute-Savoie.

- Adhésion aux structures intercommunales de gestion et de valorisation des rivières, cours d'eau, milieux aquatiques (hors activités touristiques, ludiques, sportives et retenues colinéaires) et au SAGE.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Elaboration d'un Plan Local d'Habitat, suivi et soutien à la création ou la réhabilitation de logements sociaux sur le territoire.
- Suivi de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) et/ou projet d'intérêt général jusqu'à leurs termes.
- Gestion et entretien des aires

d'accueil des gens du voyage.

EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRE-ELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE

- Acquisition foncière facilitant la création ou la réhabilitation, l'accès et le stationnement au Lycée du Mont-Blanc.
- Gestion et entretien du Centre Sportif du Parc Thermal.
- Maintenance du parc informatique des établissements publics d'enseignements préélémentaire et élémentaire du territoire.

ACTIONS SOCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Aide au fonctionnement des services de la Médecine Scolaire et de la Psychologie Scolaire.
- Mise en œuvre d'une politique d'actions dans les domaines du handicap, de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la prévention.

- Soutien des politiques d'insertion (Mission Locale, Maison de l'Emploi).

SPORT

- Aide au fonctionnement des classes sportives de haut niveau du lycée du Mont-Blanc.
- Labellisation et accompagnement des manifestations sportives.
- Réalisation de produits coordonnés facilitant l'accès au sport et à la culture pour les jeunes (ex : Pass Scolaire PMB).

CULTURE

- Labellisation et accompagnement des manifestations culturelles présentant un intérêt pour l'ensemble du territoire..
- Gestion de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques.

Les autres compétences

ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Prise en charge des structures de conseil spécialisées dans les domaines des économies d'énergie dans le bâtiment et l'habitat jusqu'au terme du PIT.
- Mise en œuvre d'actions en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique (PPA).

AUTRES

- Gestion et entretien de la fourrière, d'une pension d'animaux et d'une structure pour l'élimination des cadavres d'animaux.
- Mise en œuvre d'une politique visant à une réception par voie numérique sur l'ensemble du territoire.
- Soutien à la chaîne de télévision TV8 Mont-Blanc.
- Gestion et entretien des Relais Information Service (RIS) sur le territoire.

Les élus



Président : Jean-Marc PEILLEX, Saint-Gervais
 1ere Vice-Présidente : Solange SPINELLI, Sallanches
 2e Vice-Président : Gilles PETIT-JEAN GENAZ, Passy
 3e Vice-Présidente : Sylviane GROSSET-JANIN, Megève
 4e Vice-Président : Jean BERTOLUZZI, Combloux
 5e Vice-Président : Yann JACCAZ, Praz-sur-Arly
 6e Vice-Président : Léonard BRONDEX, Domancy
 7e Vice-Président : Georges MORAND, Sallanches
 8e Vice-Président : Yves TISSOT, Passy
 Membre : Jean-Louis MOLLARD, Les Contamines Montjoie
 Membre : Bernard GROSSET-JANIN, Demi-Quartier
 Membre : Serge PAGET, Cordon

La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc prend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au 1er janvier 2013.

Rencontre avec Jean-Pierre ESTEVES, Maire Adjoint, délégué aux espaces publics et aux moyens techniques et Christian Cahagne, Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et de l'Environnement.

Début Janvier la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc prend la compétence Collecte et traitement des ordures ménagères.

Cette compétence peut sembler la plus simple pour une Communauté de Communes sur le papier. En réalité nous nous heurtons à des nombreuses interrogations. Les contenants, par exemple, sont variés : mazots à poubelles, conteneurs semi-enterrés, conteneurs enterrés, et nécessitent des véhicules adaptés. Il faudra rapidement se pencher sur l'optimisation du matériel et des tournées de collecte car pour l'instant la multiplicité des équipements gêne la mutualisation des moyens.

En outre les communes à vocation touristique ont une saisonnalité qui entraîne une augmentation des fréquences qu'il faudra prendre en compte dans le circuit et dans la gestion des moyens humains.

Enfin certaines spécificités du territoire risquent d'entraîner des retards conséquents. En effet, certains de nos agents effectuaient souvent le déneigement. Par conséquent, ils avaient la maîtrise et du ramassage et du déneigement des mazots. Demain, si la coordination ne se fait pas, inutile de préciser qu'il sera difficile d'optimiser les tournées...

Le service propreté pour l'entretien régulier du village : balayage, corbeilles ... reste gérés par la Commune.

Et pour les administrés ?

Ce service fonctionne avec des agents en poste, pour certains depuis de nombreuses années, et surtout attachés à leur territoire, alors nous redoutons forcément des changements. Mais nous travaillons avec la Communauté de Communes pour pallier les problématiques et permettre d'offrir un service public de qualité et qui répond aux exigences et

aux attentes de nos administrés. Nous conservons l'enlèvement des cartons. C'est un service que nous avons toujours souhaité faciliter pour les commerçants avec notamment l'installation de points de collecte, et des encombrants qui devraient être déposés à la déchetterie ce qui n'est hélas pas toujours le cas. En outre, le transfert de ces agents,

ne permettra plus de les inclure dans le plan de viabilité hivernale, notamment pour le déneigement. Il y a de nombreux ajustements à faire et des modifications de plannings. Notre territoire est en mouvement il faut désormais s'adapter et nous le ferons en tentant de conserver notre qualité de service.

Notre territoire est en mouvement
il faut désormais s'adapter
et nous le ferons en tentant de
conserver notre qualité de service.



Megève construit son avenir durable et s'engage dans la labélisation FLOCON VERT

Depuis 2005, l'association Mountain Riders édite l'Eco Guide des stations de montagne souhaitant identifier les actions positives des territoires de montagne en terme de développement durable.

Après 6 ans d'éditions, l'équipe de Mountain Riders a décidé de franchir une nouvelle étape dans la valorisation de l'engagement des stations de montagne en faveur du développement durable avec le label « Flocon vert », soutenu par l'association des Maires de Stations de Montagne (ANMSM).

Ce label permettra aux pratiquants de la montagne de choisir leur destination en privilégiant les stations qui agissent pour la mise en place d'un développement durable. Il permettra également aux stations qui s'investissent le plus de voir leurs actions valorisées.

C'est ainsi que Megève s'engage officiellement dans ce processus de labellisation pour devenir station pilote et valoriser le travail effectué par les différentes municipalités. Megève a d'ailleurs reçu à deux reprises la Marianne d'or du développement durable en 2001 et 2011 pour ses actions mais également sa bonne gestion.

Tous acteurs de la qualité de l'air !

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve concerne 41 communes. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'air au quotidien notamment dans un souci de salubrité publique.

Des mesures sont prises en ce sens par arrêtés préfectoraux : interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, réduction de la vitesse à 110 km/h sur l'autoroute A 40 du Fayet à Arenthon du 1er décembre au 31 mars, diverses mesures sur le chauffage au bois (les cheminées ouvertes et les poêles ou inserts datant d'avant 1996 sont les plus concernés) qui rejette des particules fines dans l'atmosphère, les PM 10.

Alors quelques règles simples au quotidien pour se chauffer au bois : utiliser du bois sec, ramoner au minimum une fois par an son appareil de chauffage et l'utiliser correctement en veillant à un bon tirage et s'équiper d'un matériel performant labellisé « flamme verte cinq étoiles » ou équivalent (aides financières possibles).

Pour tout renseignement contactez Prioriterre 04 50 67 17 54.

Lumière sur l'éclairage public

Un diagnostic de l'éclairage public a été réalisé sur Megève en partenariat avec le Syane Haute-Savoie, syndicat mixte qui accompagne les communes dans leur travaux d'éclairage public entre autres, et le Syndicat mixte Pays du Mont Blanc.

Aujourd'hui, l'éclairage public à Megève représente 29,4 kms de voies éclairées pour un coût annuel de 69 887 € (122T équivalent CO₂/an), 75 armoires électriques et 1213 points lumineux.

Pourquoi la Commune de Megève est-elle aujourd'hui obligée de modifier son regard sur l'éclairage public ?

Dans un premier temps, il s'agit de rationaliser des coûts qui augmentent de plus en plus : une augmentation de plus de 70% du prix du KW d'ici 2016 par rapport à 2009 donne à réfléchir...

Ensuite une directive européenne impose le retrait du marché des ampoules à bas rendement. Enfin, le Grenelle II a validé la réduction des nuisances lumineuses que sont les lumières dirigées vers le ciel, les lumières qui éblouissent les passagers des voies publiques et les lumières envahissantes pour les habitations. 66% de notre éclairage public est ainsi concerné.

Aujourd'hui la municipalité s'interroge sur la prise en compte des spécificités des communes stations de montagne dans ces diagnostics et souhaite participer à l'effort collectif d'économie d'énergie tout en conservant un éclairage public de qualité et conforme aux besoins des usagers.

Le contrat de rivière ARLY-DORON-CHAISE

Cet outil fixe à l'échelle du bassin versant, des objectifs de qualité des eaux, de valorisation des milieux aquatiques et de gestion équilibrée des ressources en eau.

Un programme d'actions doit permettre de restaurer, entretenir et valoriser nos cours d'eau.

26 Communes sont concernées de Megève en tête de bassin jusqu'à Faverges sur 300 kms de cours d'eau.

Création de réseaux de collecte des effluents domestiques dans les secteurs non raccordés, mise au normes des usines de dépollution des eaux, mise au norme des exploitations agricoles, mise en place des plans d'épandages, création de plateformes de stockage, réhabilitation des anciennes décharges en bordure de cours d'eau, suivi des débits des cours d'eau et des niveaux des nappes, suivi de l'évolution des prélèvements en eau destinés à la production de neige, travaux d'entretien et luttés contre les plantes invasives ainsi que des aménagements visant à améliorer la qualité des habitats aquatiques et la libre circulation des poissons, et un plan de gestion des zones humides.



UNE HISTOIRE DE L'INSTRUCTION

En 1860, la Savoie et le comté de Nice sont rattachés à la France du Second Empire. L'académie de Chambéry, qui chapeaute alors Savoie et Haute-Savoie, est fondée la même année (les deux départements ne seront intégrés à l'académie de Grenoble qu'en 1922). Si la plupart des communes savoyardes comptent déjà une ou plusieurs écoles, celles-ci laissent souvent à désirer : beaucoup, en particulier les écoles de hameau, ne fonctionnent que l'hiver, soit 3 à 6 mois par an, les villages manquent de moyens pour offrir des locaux scolaires corrects et loger les maîtres, maîtres dont le niveau général est par ailleurs jugé assez faible, beaucoup exerçant sans aucun brevet.

La situation s'améliore néanmoins en quelques années. L'État français s'applique à faire en sorte que les écoles ouvrent 10 mois, aide financièrement les communes et des instituteurs mieux formés sont recrutés, d'abord dans les départements voisins puis au sortir des Écoles normales instituées en Savoie (1860) et Haute-Savoie (1861).

À Megève même, la tradition des œuvres pies en faveur de l'éducation se poursuit cependant. En 1863, Hélène Allard, veuve Morand, fait ainsi de la commune sa légataire universelle, à charge pour elle d'établir après son décès, survenu quatre ans plus tard, « une école primaire, pensionnat pour les jeunes filles, [...] destinée à nourrir, loger et instruire pendant les six mois de la mauvaise saison les jeunes filles dont les parents habitent les hameaux situés à plus d'un kilomètre de l'église ». La « fondation Morand-Allard » doit être dirigée par des religieuses, « sœurs de la Sainte-Enfance ou de Saint-Vincent de Paul ». Par la suite, les revenus de la succession doivent « procurer les mêmes avantages, soit chez les frères des Ecoles chrétiennes, soit de toute autre manière aux jeunes garçons des hameaux » pareillement éloignés.

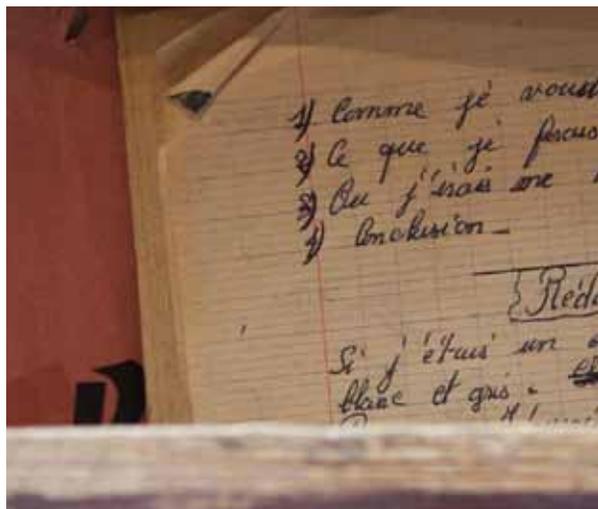
Cette fondation vient compléter le dispositif éducatif de la commune qui compte donc déjà à cette époque « l'école communale générale de garçons dirigées par quatre Frères de la Doctrine chrétienne, l'école générale des filles dirigées par les Sœurs de Saint-Joseph (les deux écoles sont communes avec le Demi-Quartier) ; 2°) l'école tenue au hameau de Praz [Praz-sur-Arly, NdR] pour la dite section pour les garçons dirigée par le vicaire régent, et celle des filles par les Sœurs de la Présentation ; 3°) l'école des garçons et celle des filles fondées au hameau du Max [ou Mas, NdR] et tenue par des instituteur et institutrice civils. Quant aux cours d'adultes du soir, le conseil municipal espère que les instituteurs tiendront à honneur d'ouvrir ces cours s'ils se présentent un certain nombre d'élèves. » Il souhaite également le maintien « de la gratuité absolue de l'instruction primaire », dont la commune « a joui depuis quarante ans », à défaut de quoi « les parents retiendraient chez eux » les enfants. Pour préserver cette gratuité, il vote en 1867, ainsi que le permet la loi, une taxe additionnelle.

La commune choisit en 1874 pour abriter la fondation

PUBLIQUE À MEGÈVE

Morand-Allard « La Coquille », une maison, aujourd'hui disparue, qui se trouvait à l'emplacement actuel de la fontaine située face à l'Office du Tourisme. Le pensionnat ouvre ses portes le 1er novembre 1875 avec 16 filles, mais 6 garçons sont admis dès la rentrée suivante. À la Belle Époque, il hébergera selon les années 45 à 60 filles et 20 à 25 garçons. Mais il devra fermer en 1915, suite à la réduction pendant la guerre des revenus locatifs de l'immeuble parisien et des fermes mègevannes qui assuraient son fonctionnement, et à cause du délabrement de « La Coquille », qui se voit désaffectée de son usage.

Avec la consolidation de la IIIe République, s'établit le principe légal de l'école gratuite, obligatoire et laïque. Pour autant, les enseignants congréganistes restent en activité dans les écoles publiques, comme c'est le cas à Megève,



où ils continuent généralement de donner la prééminence à l'instruction religieuse (catéchisme, prières, histoire sainte et vies des saints).

La rupture intervient en 1904 avec une nouvelle loi interdisant aux congrégations religieuses toute activité d'enseignement. La laïcisation de l'enseignement passe mal dans ce fort bastion catholique qu'est alors Megève. Le sous-préfet doit ainsi renouveler ses demandes de création d'un groupe scolaire laïc. En mars 1907, la commune renonce pourtant à en construire un, au profit « d'une simple école de filles à 4 classes ». L'école publique laïque de garçons devra s'installer quant à elle dans le local de l'ex-école catholique. En juin de cette année, les écoles congréganistes des Sœurs de Saint-Joseph et des Frères des Ecoles chrétiennes ferment leurs portes et, en octobre, la propriété de la Maison des Frères (l'actuel Office du Tourisme) revient à la commune.



L'hostilité latente envers l'école laïque perce dès le mois de décembre lorsque le conseil municipal demande le déplacement d'un couple d'instituteurs fraîchement arrivé. Il est reproché à l'instituteur adjoint de l'école de garçons « une scène violente à son Directeur » devant ses élèves et à son épouse, directrice de l'école de filles, d'avoir « fait de la politique locale en classe ». Selon le maire, « le départ des Frères et des Sœurs étant tout récent, le personnel enseignant devrait avoir à cœur d'être à la hauteur de sa tâche et de faire aimer l'école laïque. [...] Ce n'est pas avec de pareils enseignements que l'école laïque pourra être aimée et estimée. »

En 1912, une nouvelle école privée catholique de filles est ouverte sous l'impulsion du curé de la paroisse, et grâce à l'apport d'un donateur privé (une certaine Madame Tissot), puis, en 1934, une école de garçons, confiée aux Frères Maristes.

En devenant dans l'entre-deux-guerres une station de sports d'hiver prisée, Megève voit croître son offre scolaire. Après quelque 20 ans d'interruption, la fondation Morand-Allard peut rouvrir également à la rentrée 1934 dans son bâtiment actuel. L'année suivante, est inauguré sur un promontoire dominant la ville le très moderne collège Le Hameau, construit par l'architecte H.-J. Le Même. Conçu sur le modèle des

institutions privées suisses, pour 70 élèves, ce premier collège d'altitude français promet aux enfants « une vie saine dans un climat sain ».

En 1940, la guerre vient encore stopper le fonctionnement de la fondation Morand-Allard, qui ne sert plus que de cantine scolaire. Sous l'Occupation, la commune devient le lieu d'accueil de diverses expériences éducatives. Le 8 mars 1943, le préfet de Haute-Savoie, aux ordres du gouvernement de Vichy, décrète la fermeture aux touristes de Megève, stigmatisée comme une « station de luxe scandaleux ». Le 2 avril, elle est occupée par un détachement de carabinieri italiens. Une semaine après, les autorités d'occupation commencent à transférer à Megève (et Saint-Gervais) de nombreux réfugiés juifs, de diverses nationalités, et les y protègent. Mais, pour contrecarrer ce plan allant à l'encontre de sa politique, Vichy crée dans la précipitation les Centres scolaires médicaux de Megève (CSMM) et y envoie des contingents d'enfants, censément originaires de zones bombardées par les Alliés, occuper tous les hôtels encore disponibles. Au fil des mois, ce sont quelque 1800 enfants et près de 1000 adultes qui s'installent dans la commune. À la rentrée 1943, ces CSMM dispensent des cours jusqu'au niveau 5e, dans une ambiance assez pesante. Ces enfants regagnent pour la plupart leur famille entre octobre et décembre 1944.

Après la Libération, en ce même automne 1944, le commissaire de la République de Lyon réquisitionne à nouveau les hôtels et autres locaux redevenus vacants au profit d'un Village d'enfants chargé d'accueillir plusieurs centaines d'autres petites victimes de la guerre, fils ou filles de Résistants, encadrés par des instituteurs qui peuvent y expérimenter jusqu'en 1946 des méthodes pédagogiques plus progressistes. L'expérience acquise donnera naissance par la suite à l'Œuvre des Villages d'Enfants qui prend aujourd'hui en charge des enfants handicapés.

À partir de 1946, la fondation Morand-Allard abrite une école ménagère rurale et, une décennie plus tard, des cours privés de formation commerciale, afin que la jeunesse locale puisse occuper les emplois nécessaires à la vie de la station, en pleine croissance. L'institution est tenue par des religieuses jusqu'en 1969, date à laquelle est nommé un premier directeur laïc.

Avec l'établissement de la mixité en 1970, l'école catholique de garçons devient le collège (des classes de la 6e à la 3e ont en effet été progressivement créées à partir de 1955) et celle des filles l'école primaire. Ces établissements prennent le nom de Saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse, en 1991.

Du côté de l'enseignement public, une nouvelle école élémentaire est inaugurée en 1966. Si les premières classes du collège d'enseignement général ouvrent dès 1959, il faut attendre 1976 pour que les élèves du CEG disposent de locaux adéquats, conçus à nouveau par Le Même. En 1981, c'est au tour de l'école maternelle de faire peau neuve.

Les rêves d'Andréas Fleutot

Petite tête blonde de 10 ans, c'est en toute simplicité qu'Andréas nous raconte qu'il a commencé le hockey à 2 ans 1/2. Avec un papa hockeyeur de haut niveau rien de plus normal !

Dès les premiers coups de patin, c'est une véritable passion qui est née pour ce petit Mégevan. Depuis, Andréas évolue au sein de la section du Club des Sports. Avec deux entraînements et un match en moyenne par semaine, le hockey tient une très grande place dans sa vie et c'est lui qui en parle le mieux.

«J'aime bien le hockey parce que c'est un sport d'équipe et qu'il ne faut pas jouer solo, il faut beaucoup de coordination et bien réfléchir à la tactique de jeu. Et puis c'est super quand on gagne des matchs !».

En plus des compétitions au niveau régional avec l'équipe de Megève, Andréas est régulièrement sélectionné par la Fédération Hockey 74 pour représenter la région Rhône-Alpes au niveau national et international.

Actuellement en CM2, il rentrera l'année prochaine en sport étude Hockey pour ainsi continuer à allier son cursus scolaire (très cher à sa maman) et sa passion du Hockey, avec des horaires aménagés.

Attention graine de champion à suivre !



Zoom sur papa : Patrice Fleutot

Après avoir effectué une carrière professionnelle dans le hockey sur glace durant 20 ans, mon plus grand plaisir est de voir Andreas s'amuser tout en apprenant les règles du sport collectif le plus rapide au monde.

Megève est un club formateur avec des entraîneurs de qualité qui transmettent à merveille leur savoir et expérience.

Le hockey sur glace est un sport qui a des valeurs et qui apprend à nos enfants la discipline, la rigueur, la vie en groupe.

Clément Cabrol un bosseur à suivre...

Yeux pétillants, large sourire, allure sportive et décontractée, Clément Cabrol a une passion : les Bosses.

Adeptes des sensations fortes, il effectue son 1er saut en parapente avec papa à l'âge de trois ans. C'est donc tout naturellement qu'il s'est dirigé vers le ski acrobatique dès 10 ans puis vers les bosses.

A 17 ans, Clément est lycéen au Fayet et membre du Comité Mont Blanc. Il s'entraîne assidûment, en rêvant qu'un jour, il rejoindra son aîné Anthony Benna, sur les podiums.

« Les bosses ce sont des sensations et de l'adrénaline. C'est un sport de spectacle et décontracté ! Et j'aime ça ! »

Un seul bémol : «Même si la France est bien placée, elle manque de pratiquants, certainement un manque de médiatisation.»

Alimentation équilibrée, entraînements quotidiens avec le Club des Sports de Megève, beaucoup de compétitions en France et à l'étranger, Clément est conscient que l'on ne monte pas sur un podium par hasard.

Il enchaine entraînements et «run» l'hiver et l'été c'est trampoline, air bag, water jump à Evian et stages de fond.

Pour évacuer la pression qu'il ressent au début d'un run, Clément applique les conseils de Sylvain Clévy, un jeune préparateur issu du milieu du parapente : «se rappeler chaque bosse, chaque saut, refaire le parcours dans sa tête. Il faut se familiariser avec les éléments que l'on connaît pour faire abstraction du reste...»

C'est fort de ces conseils que Clément part s'entraîner cet hiver dans le

Colorado. Il participera au circuit nord-américain, en échange un jeune skieur viendra s'installer pour un an à Megève.





Louis tu nous parles de toi ?

J'ai 14 ans. J'ai débuté le ski alpin à 3 ans et intégré la section ski alpin du club des sports à 7 ans.

L'école et le ski, ça fait bon ménage ?

Oui, je suis en 4e au Collège St Jean Baptiste. La rentrée s'est faite plus tôt, il y a 20 demi-journées en plus de cours sur l'année. Cela nous permet l'hiver de faire 3 jours de ski et les 2 autres jours on a les cours. On est plus concentré sur le ski comme sur nos cours !

Ta préparation physique ?

C'est toute l'année et tous les jours ! L'hiver c'est surtout du ski et le reste du temps athlétisme, VTT... L'entraînement est le même pour tout le monde, ensuite cela devient plus personnalisé suivant nos résultats.

Et la compétition ?

J'ai envie d'y aller et j'essaie de donner le meilleur de moi-même.

Tes résultats ?

Pour cette année, 2^{ème} à la finale parallèle coq d'or de Megève, 7^{ème} au géant des championnats de France des benjamins de l'Alpe d'Huez, 13^{ème} au slalom de Topolino et 2^{ème} à la finale des criteriums régionaux.

Ton avenir, tu le vois comment ?

A ski et au plus haut niveau en compétition ! Essayer de rentrer au Comité Mont Blanc et ensuite intégrer le pôle Espoir... J'aime bien les disciplines de vitesse, le Super G et la descente. Mais pour le moment je m'entraîne dans toutes les disciplines, les spécialités viendront plus tard.

Des jolis projets !! Ca te demande des sacrifices ?

Non !!! Si je prends du plaisir, ce n'est pas un sacrifice ! Le rythme est soutenu, mais je sais pourquoi je me donne du mal, c'est pour gagner...

Ce n'est ni sur les réseaux sociaux, ni devant le dernier jeu vidéo à la mode que vous pourrez rencontrer Alexandre, mais plutôt sur les «green» du Mont d'Arbois.

A sept ans, c'est grâce aux conseils de son «tonton Bernard», qu'il s'essaie aux rudiments du golf : essai gagnant ! A quinze ans seulement, il est classé 28 et a déjà la maturité d'un champion : « Au golf, il y a plein d'émotions-stress-joie

Alexandre SOCQUET

et pour bien jouer, je me mets dans une bulle, le secret c'est la concentration ».

Rêvant de suivre les traces de son idole, Tiger Woods, Alexandre se rend quatre fois par semaine au practice et sur le parcours, accompagné de son meilleur «caddie» : sa maman.

A l'aise en toutes circonstances, il préfère, malgré tout, jouer le drive et se sent plus à l'aise dans son grand jeu. Rien ne l'arrête, ni les bunkers, ni la pluie, ni même la neige, puisqu'il a participé à la Snow Golf Kid cet hiver se classant 3^{ème} net.

Son conseil aux jeunes golfeurs : ne pas abandonner, il faut s'entraîner, plus on s'entraîne, plus on est fort.

Déjà toutes les qualités d'un futur professeur, ce qu'Alexandre ambitionne de devenir plus tard. Et même s'il a déjà joué à Agadir, Hammamet ou Méribel, c'est à Megève qu'il se voit évoluer, car ici la nature offre au golf l'écrin idéal.

Alex, un golfeur à suivre ...

La passion du GOLF

Louis Schiele, graine de champion





Megève Parkings Objectifs remplis mais des améliorations à prévoir !

Les préventes des abonnements pour les parkings couverts ont commencé lors des journées commerciales d'automne.

La régie d'exploitation a fait face aux débordements et aux usagers rendus un peu fébriles par la crainte de ne pouvoir être servi. Toutes les personnes qui ont fait la demande d'abonnement lors des journées commerciales ont obtenu leurs abonnements. Seuls les parkings du centre ville affichent désormais complet.

690 abonnements ont été vendus.

Megève parking a bien pris en compte les améliorations à prévoir. La vente en ligne sera mise en place ainsi qu'un guichet professionnel. Le tarif groupe (-20 %) est applicable pour l'achat de plus de 30 abonnements et pour une même raison sociale.

La régie d'exploitation travaille sur un abonnement horodateur périphérique en saison pour répondre aux attentes de tous les usagers ainsi que sur la possibilité d'une zone de stationnement périphérique éloignée pour délester le centre ville.

Enfin le parking Jaillet, co-géré avec la SEM du Jaillet, sera également un stationnement à horodateurs. Avec des tarifs spécifiques adaptés aux journées de ski.

Les zones de stationnements modifiées, la police municipale est mobilisée et réorganisée pour optimiser sa présence et son contrôle des incivilités de stationnement.

Dans certaines situations, des contraventions factices pourront être apposées dans un premier temps pour rappeler les règles de stationnement notamment le samedi lors des arrivées des séjournants.



Les brèves

Vidéo protection

La seconde partie de l'installation de la vidéo protection s'achève. La Commune compte désormais 49 caméras et 6 détecteurs de plaques d'immatriculation. Ces détecteurs permettent de signaler aux services de sécurité de l'Etat le passage de véhicules volés ou recherchés.

40 % du coût de cette vidéo protection est subventionnée par l'Etat.

Abattoir

L'abattoir du pays du Mont-Blanc est en fonctionnement et son inauguration est prévu pour le 17 janvier.

Cet abattoir qui est désormais géré par la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc va permettre de valoriser la filière courte locale. Ce sont désormais des points de vente et une véritable politique de proximité qui vont se mettre en place pour offrir aux usagers un service de qualité.

Retenue collinaire du Mont d'Arbois

Les travaux sont désormais achevés. Le remplissage de la retenue sera réalisé au printemps et sera suivi de la réalisation des canalisations et de la pose des enneigeurs garantissant ainsi pour l'avenir l'enneigement au Mont d'Arbois.

P.L.U.

La révision du POS et sa transformation en PLU avance. Une lettre de cadrage de la Préfecture impose la densification. C'est donc une remise en compte complète des fondamentaux de Megève qu'il faudra tenter d'intégrer en conservant toutes les spécificités de notre architecture.



La fanfare du 27ème BCA



Opération 10 de conduite



Sépulture d'Emile Allais - mardi 23 octobre 2012

Etat civil

Les Naissances

Le 13/10 à SALLANCHES : Nina, Rose MICHELLIER

Les Mariages

Le 06/10 :

Bernard GROSSET-BOURBANGE et Dominique de VADDER

Le 31/10 :

DELOCHE Yves-Michel et Olesya BLAGOVA

Les Parrainages Civils

Le 06/10 : Nolan TOURBIER

Les Décès

Le 05/09 à MEGEVE : Christian COSAERT

Le 05/09 à MEGEVE : Esther CHALLAMEL épouse SERMET

Le 09/09 à HYERES (83) :

Madeleine LEPECQUET veuve SOQUET-JUGLARD Hubert

Le 16/09 à MEGEVE : Alphonse MARIN-CUDRAZ

Le 06/10 à SALLANCHES : Francine LAFFONT née BESSET

Le 08/10 à MEGEVE : Marcelle DUPRAZ veuve MENDLOWICTZ

Le 09/10 à AURAY (56) : Jeanne COCHARD veuve ROSECCHI

Le 17/10 à SALLANCHES : Emile ALLAIS

Le 19/10 à MEGEVE : Colette DURIGNIEUX

Le 03/11 à MEGEVE : Odette PIOPPO veuve MARCHIONINI



Réception des enseignants



Repas des aînés

La municipalité mobilisée contre la taxe sur l'hôtellerie

Sylviane GROSSET-JANIN, Maire de Megève, interpelle les sénateurs UMP du département de Haute-Savoie, sur l'amendement au projet de budget 2013, porté par les sénateurs de gauche proposant de créer une nouvelle taxe sur les nuits d'hôtels au-delà de 200 euros, afin de financer une contribution exceptionnelle de solidarité pour les carrières longues.

Les hôtels 4 et 5 étoiles représentent 1 216 lits marchands sur la Commune de Megève, générant emplois permanents, saisonniers et activité économique. Ces lits marchands sont la matière première de nos stations de montagne qui participe au développement économique. Concrètement un hôtel 5 étoiles de 50 chambres représente plus de 100 emplois directs et 50 emplois pour un hôtel 4 étoiles. De plus ils permettent de miser sur une ouverture 4 saisons, dynamisant l'augmentation des périodes touristiques et renforçant l'attractivité de nos stations.

Cette taxe supplémentaire va non seulement peser sur l'activité de nos hôteliers actuels et freiner les projets en cours, le 4 seasons à la Cry, l'implantation de Aman Resort et de Ritz dans le secteur du Jaillet, mais très certainement ralentir tous les investissements à venir réalisés par des groupes étrangers haut de gamme, notamment au Tour et à la Livraz.

Le tourisme est le fleuron de l'industrie française, générant près de 100 milliards de chiffre d'affaires chaque année. Pénaliser, sur un marché international fortement concurrentiel cette industrie, c'est déstabiliser toute l'économie touristique et par conséquent toucher le seul secteur qui aujourd'hui pérennise ses emplois et assure de l'activité économique pour tous les acteurs locaux.

L'amendement a été adopté par le Sénat
le 27 novembre 2012

Des sénateurs de gauche ont déposé le 22 novembre un amendement au projet de budget 2013.

L'amendement prévoit une taxe de 2% pour les nuitées de 200 à 400 euros, de 4% pour les nuitées de 400 à 600 euros et de 6% pour celles supérieures ou égales à 600 euros. Cette taxe serait exigible depuis le 25 novembre.

Le fruit de cette taxe servirait à financer l'allocation transitoire de solidarité (ATS), qui a remplacé l'Allocation équivalent retraite (AER), supprimée en janvier 2011 et qui permettait aux chômeurs âgés de faire la jonction entre fin du chômage et retraite.

La rénovation de la gendarmerie programmée pour l'automne 2013

La gendarmerie a fait l'objet de nombreux débats et de nombreuses hypothèses depuis plusieurs années.

Ne souhaitant pas le départ programmé pour Sallanches ou Saint-Gervais de cette structure essentielle pour la sécurité locale, Madame le Maire a souhaité se battre pour maintenir ce service en associant les élus du col.

Le comité syndical du SIVOM du Jaillet regroupant les Communes de Combloux, Demi-Quartier,

Megève et Praz-sur-Arly a accepté de reprendre la compétence Gendarmerie et a approuvé le 22 novembre dernier la proposition de réhabilitation des bâtiments existants.

C'est donc des travaux de près de 2 500 000 euros qui s'engagent pour permettre la reconstruction et la modernisation de la gendarmerie mais également des logements.

Le début des travaux est envisagé pour l'automne 2013.

La Commune de Megève se réjouit de l'effort de toutes les Communes concernées par ce service de proximité dans le financement de ces bâtiments.

Cette concertation va permettre de pérenniser l'implantation des familles de gendarmes sur notre Commune. La gendarmerie représente 9 familles de gendarmes permanents, 2 saisonniers et 5 jeunes adjoints volontaires.



Expression politique

Tribune du groupe majoritaire

« un élan partagé »



Jean-Pierre ESTEVES,
Maire Adjoint,
délégué aux
espaces publics
et aux moyens
techniques



Près de 18 mois de travaux s'achèvent rue Ambroise Martin rendant désormais aux usagers et aux riverains le plaisir de la promenade, du stationnement et de la circulation.

Ce chantier d'envergure a débuté par des travaux conséquents sur les réseaux humides qui permettent aujourd'hui non seulement d'apporter aux usagers un service de qualité répondant aux exigences des normes en vigueur mais également de pallier la vétusté du réseau qui engendrait des fuites importantes et des problèmes de dysfonctionnement.

Ce chantier interrompu pendant la période estivale a repris fin août pour finaliser l'aménagement en voie douce. De nombreux riverains et commerçants ont profité de ce chantier pour améliorer leurs accès privés et participer

également à la mise en valeur de ce secteur. Fin de l'embellissement avec les plantations au printemps

La rue Ambroise Martin c'est un coût net H.T. de 1 283 371 euros pour la Commune soit 259,27 € HT/m².

Nous prenons le temps de faire les choses pour qu'elles soient bien faites et surtout pour assurer leur viabilité et leur pérennité sur le long terme. Tous les travaux sont réalisés en concertation avec la commission Grands Projets et la régie des eaux.

Pour 2013 de nombreux chantiers sont en projet comme la rue Charles Feige, l'impasse des cinq rues, le tunnel du radaz et la route du Villard... les travaux de voirie avancent c'est certain et nous travaillons chaque jour à améliorer le quotidien des usagers.

Tribune du groupe minoritaire

« Mezdive 2020 »

Le groupe minoritaire partage le point de vue de Madame le Maire (voir communiqué de presse) sur l'amendement porté par certains sénateurs proposant de créer une nouvelle taxe sur les nuits d'hôtel de luxe.

Notre groupe, conscient des retombées économiques importantes liées à l'hôtellerie de luxe qui génère de nombreux emplois, considère que les projets actuels ou en cours présentent un caractère d'intérêt général et que par conséquent, une nouvelle taxation qui pourrait reporter

certains investissements est inacceptable.»

Excellentes fêtes de fin d'année à tous.

L'opposition constructive



La Commune a souhaité faire évoluer son site internet pour proposer de nouvelles fonctionnalités et une nouvelle interface aux usagers.

Plus cohérent avec la politique de communication mise en oeuvre depuis près d'un an, le site va pouvoir s'adapter aux besoins des services et offrir une meilleure fluidité de navigation.

Retrouvez-nous sur www.megève.fr

Le nouveau
site internet
de la
Commune
est en ligne

ISO 9001 - Megève première Mairie certifiée au pays du Mont-Blanc !

Murielle Caldi

Directrice Générale Adjointe des Services



Que représente cette certification ?

La Commune de Megève a toujours eu pour objectif de garantir un service public de qualité pour l'utilisateur.

Le 2 novembre 2012, la démarche qualité engagée en 2011 a été récompensée par l'obtention de la certification ISO 9001 délivrée par POLYCERT pour trois ans.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs autres services communaux ont contribué et ont été également acteurs dans cette démarche : l'urbanisme, la communication, l'informatique, les marchés publics, les ressources humaines ainsi que le service des archives...et enfin la direction générale.

Un engagement sur le long terme...

Afin de pérenniser la démarche dans nos services, la ville de Megève souhaite intégrer l'ISO de manière progressive en étendant le périmètre petit à petit...

Pour 2013, ce sont la Médiathèque et la Petite Enfance qui sont en ligne de mire !

Pour les services de la Commune, il s'agit d'une reconnaissance officielle de la politique de management menée afin de garantir la qualité de service, permettre une adaptation permanente des services en tenant compte des besoins exprimés par l'utilisateur mais aussi de valoriser le travail des agents.

Pour ces activités, toutes les dispositions ont été mises en oeuvre pour répondre aux exigences requises car l'obtention de la certification était subordonnée au respect d'engagements précis portant sur les missions d'accueil, d'orientation, la délivrance d'actes et autorisations pour les services population et de l'urbanisme.



Pôle citoyenneté de la Commune de Megève,
premier service certifié ISO 9001 au pays du Mont-Blanc !

Megève fête les 40 ans de carrière de Pierre MARGARA

Le nom de Margara est si intimement lié à Megève, qu'on en oublie presque qu'il vient « d'ailleurs ».

Né en 1946 à Aix-les-Bains, Pierre Margara découvre très tôt la sculpture auprès d'un ami de son père le Maître sculpteur Rosso.

Muni d'un CAP de sculpteur, Margara, destiné initialement à l'artisanat, se tourne rapidement vers l'art. Il lui plaît de transformer la matière, de la faire éclore sous un ciseau ou un burin.

Il réalise à 20 ans sa première exposition. Son style, très distinctif, il l'a trouvé très tôt et très vite, ce qui lui permet d'être connu rapidement dans le monde de l'art et des collectionneurs. Ses sculptures sont une ode à l'amour, à la femme, et plaisent...

Cette fin d'année verra l'installation place des 5 rues de l'œuvre monumentale « My Way ». C'est un hommage vibrant que rend l'artiste à Jacques Revaux compositeur de la célèbre chanson interprétée par Claude François, puis par Elvis Presley ou Franck Sinatra.

Depuis maintenant 5 ans, Margara travaille sur ce projet, le faisant évoluer vers la perfection : Des mains sortant de l'eau, font vibrer les touches d'un piano, offrant une ligne de partition à un homme cherchant à rejoindre l'être aimé. Cette œuvre majeure est offerte à la Commune par l'artiste, en remerciement de l'accueil que lui ont fait les Mégevans, sculpture immuable marquant à jamais de son sceau l'attachement de Megève à son artiste.

Cette œuvre longue de près de 8m, sera inaugurée le 19 janvier prochain, en présence de l'artiste et marquera le début des manifestations célébrant les 40 ans de carrière de Pierre Margara : exposition de photos, sculptures, moules, la création artistique sera l'invitée de marque de Megève cette année !



Son succès dépasse vite les frontières hexagonales et dès 1986, Monaco, New-York et Mexico lui ouvrent les bras. Mais Margara est un fidèle, qui revient toujours à Megève, et ses œuvres trouvent place dans les pays de Savoie, comme à Chambéry, Chamonix, Aix les Bains, Albertville, Cluses... mais aussi à St Tropez, Ramatuelle, Saint-Germain en Laye, Lyon... et bien sûr Megève !

10 de conduite opération réussie

Depuis 1995, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, Renault et Total, Groupama organise l'opération « 10 de Conduite Jeune » destinée aux jeunes de 15 à 18 ans en établissement scolaire, pour les sensibiliser au Code de la route et les exercer à la conduite d'un véhicule.

Avec la Piste, les jeunes conducteurs vont suivre une formation, aussi bien théorique que pratique. Ils découvrent : l'environnement automobile, les principales situations à risques pour mieux anticiper les dangers de la route, les fondamentaux de la sécurité sur la route, la conduite d'un véhicule dans un cadre de sécurité optimale, la conduite accompagnée.

L'opération organisée à Megève du 24 au 27 septembre a réuni de nombreux jeunes conducteurs. Opération de sensibilisation réussie !



Les résultats de l'enquête de satisfaction

La Grande Crèche et les micro Crèches

6% des familles souhaiteraient un accueil jusqu'à 18h30.

16% voudraient un accueil plus tôt. Cette expérience a été menée il y a un an puis arrêtée, seuls 2 enfants fréquentaient le centre dès 8 heures.

La fermeture lors de week-end prolongés ne semble pas poser de problème particulier.

2% des familles considèrent le pointage inutile. En règle générale tous les usagers ont pris la bonne habitude de badger à l'entrée et à la sortie du centre. Cette modalité mise en place depuis août permet de valider rapidement les présences.



Accueil de Loisirs et séjours d'été

25% des familles souhaiteraient un accueil plus tôt à 8h.

15% voudraient un accueil le week-end pour leurs enfants. Cette demande a été étudiée sur le plan organisationnel et financier, elle ne pourra pas être mise en place pour le prochain hiver mais pourra néanmoins être étudiée pour l'hiver 2013-2014.

8% considèrent que la fermeture du centre à 18h15 est prématurée. Cet hiver, le centre pour les petits vacanciers sera ouvert aux mêmes horaires que celui pour nos petits résidents.

Les enfants gardent un excellent souvenir de leurs vacances. Les parents sont majoritairement satisfaits (près de 90%) des supports pédagogiques et activités proposées sur le centre.

De nombreuses sorties (randonnées, poney, piscine, expositions, vélos, visite à la ferme, rencontres des aînés) ont rythmé l'été 2012.

Le déroulement du séjour est affiché et communiqué à l'inscription. Il est souvent plébiscité par les familles et les enfants.

Démarches simplifiées

En nouveauté pour 2013, les familles ne seront plus obligées de se rendre en mairie pour demander la carte conventionnée. L'inscription se fera directement auprès de notre service enfance. Le calcul de la participation famille tiendra compte du quotient familial.

Pour rappel, le quotient familial est calculé suivant :

$$\text{QF} = \frac{1/12 \text{ des revenus avant abattements fiscaux + prestations familiales du mois}}{\text{Nombre de parts}}$$

Seul une consultation confidentielle par nos agents d'accueil est autorisée sur CAF PRO.

Afin d'effectuer cette démarche, vous devrez fournir votre numéro d'allocataire CAF Haute -Savoie, le livret de famille et un justificatif de domicile ou un contrat de travail si vous n'êtes pas domicilié à Megève, Demi-Quartier ou Praz sur Arly.

Stationnement

Pour les parents intervenant dans les écoles dans le cadre d'une activité, un badge sera remis par les directrices pour bénéficier de la gratuité du stationnement pendant la durée de l'activité.

La fanfare du 27ème BCA s'invite à l'école

Le mardi 27 novembre au matin, les enfants des écoles Henri-Jacques Le Même et Saint Jean-Baptiste ont assisté à une présentation musicale offerte par le 27e bataillon des Chasseurs Alpains. Ce fut l'occasion de découvrir les instruments et la musique de façon vivante et ludique.



L'école musicale ! Les arts du son dans les écoles

L'Orchestre d'Harmonie de Megève emploie une « musicienne intervenante », titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) pour seconder les professeurs des écoles dans leur tâche d'enseignement de la musique.

Véronique Tierce travaille depuis septembre dernier avec les classes de l'école publique Henry Jacques le Même.

Ces séances de travail permettent aux enfants d'acquérir une certaine culture musicale et de découvrir les instruments. Cette année, l'accent est mis sur les cuivres, et en particulier sur la trompette, ce grâce à une étroite collaboration avec l'école de musique de l'OHM dirigée par Yannick Vandini.

Les classes préparent une petite représentation pour leurs parents qui sera donnée le 10 janvier 2013 à l'amphithéâtre.

La musique permet de travailler sur la structure : on ne joue pas n'importe quand, on ne coupe pas « la parole musicale » à son voisin. Etre à l'écoute de l'autre pour ensuite être dans l'imitation ou l'opposition est un travail qui dépasse le cadre musical.



Les travaux d'aménagement du self scolaire finalisés.

Les agents des services techniques de la Commune ont réalisé la plomberie, la maçonnerie et l'électricité. L'entreprise Durr a fourni le matériel et effectué sa mise en place.

Cette rénovation va permettre d'augmenter la capacité de stockage des préparations chaudes et froides et ainsi libérer l'espace de rangement, accroître la rapidité de réassort des selfs pendant le service et répondre à une meilleure qualité de service et de confort.

L'objectif est de diminuer les engorgements et bousculades à l'arrivée du self grâce à l'espace vitré qui permettra une surveillance dans le couloir d'attente.

Vie économique locale : l'élan de la nouvelle génération

Angèle Morand Une agricultrice engagée

A 23 ans et depuis déjà deux ans, Angèle est à la tête d'une exploitation agricole de dix vaches de race «Abondance» au Planellet. Autant dire que c'est une passionnée.

A l'âge où beaucoup pensent à faire une grasse mat, à retrouver les copains et faire la fête, Angèle, elle, se lève à 5h et s'occupe de son exploitation jusqu'à 20h... L'agriculture, Angèle est tombée dedans quand elle était petite : ses parents avaient en effet une exploitation qu'elle a reprise après un BTS agricole où elle a appris de nouvelles techniques, la gestion et la comptabilité d'une entreprise agricole... et qui lui a donné une ouverture sur ce qui se passe ailleurs.

Ses parents, connaissant la dureté du métier, ont pourtant bien essayé de l'en dissuader, mais Angèle est tenace, elle veut faire perdurer l'exploitation familiale. Depuis qu'elle a repris, elle a apporté quelques modifications : le fumier épandu à la main l'est maintenant à l'aide d'une machine, la traite a été modernisée.

Car être une fille, ce n'est pas facile... le métier est dur et physique. Et l'hiver quand ses vaches sont à l'étable, Angèle est aux remontées mécaniques à Rochebrune. La pluriactivité lui permet de sortir de son activité et d'avoir un complément de revenu. Celle-ci se trouve au centre du

2 montagnards au PUCK

La délégation de service public du Puck a été attribuée le 25 juin dernier et pour 6 ans à Olivier FAVREL et Martin JACQUET, deux jeunes de 25 et 27 ans originaires de la région et qui depuis leur rencontre au lycée hôtelier Savoie-Léman ont su se construire sous le signe de la complémentarité.

L'un excelle en cuisine, 4ème à la finale régionale du trophée Masse « Concours des créateurs d'émotion », présidé par Anne-Sophie PIC, il a officié notamment à « la Ciboulette » à Annecy et au restaurant « Les grillons » à Talloires. L'autre a appris la gestion et le service dans les « vraies » brasseries parisiennes dont il souhaite cultiver l'authenticité et le savoir-faire.

C'est donc un Puck version brasserie, un lieu de vie avec son ambiance, sa convivialité, son service au bar, ses menus enfants, ses produits locaux et régionaux, ses animations Une aventure à suivre



village du Planellet : n'étant pas propriétaire de terrain, elle est obligée de louer des prés l'été. Ceux-ci se font rares disparaissant au profit de beaux chalets ou résidences. Pratiquant le vèlage d'automne, les vaches qui n'ont pas de lait l'été, sont dans un pré, tandis que celles qui donnent du lait sont en pension chez Gabriel Blanchet. Le lait produit est ramassé par la Coopérative de Flumet pour la fabrication du reblochon.

Ce avec quoi Angèle a le plus de mal... que des jeunes de son âge disent qu'elle vit grâce aux aides et primes... Difficile quand on a 23 ans, des rêves plein la tête et des projets, quand on a une énergie débordante et l'envie de réussir de se confronter à ce type de remarques ! Mais Angèle est confiante, jeune femme ouverte et pleine de charme, elle accueille tous ceux qui veulent visiter son exploitation avec grand plaisir !



Jonathan Nachon et 3D-Nordic

Le chien est le meilleur ami de l'homme, et Jonathan Nachon le sait plus que personne ! Ses 9 Huskies sont non seulement ses meilleurs amis, mais ils sont aussi ses partenaires de travail privilégiés.

Depuis tout petit Jonathan adore les chiens et plus particulièrement le Husky de Sibérie. Il a donc cherché dans quel secteur il pouvait se diriger et a découvert par le biais d'un film le diplôme d'Etat d'Attelage canin. Jonathan a d'abord fait une demi-journée d'initiation de conduite de traîneau avec un musher des Carroz d'Araches. Celui-ci a senti en lui tout le potentiel à venir et l'a aidé à préparer le test technique d'entrée dans la formation et surtout lui a donné ses trois premiers chiens : Djuke, Daïka et Doé (d'où vient le nom de sa société 3D-nordic).

Conjuguant d'abord travail dans un magasin et formation, Jonathan se lance finalement en 2010 et crée 3D-Nordic à Megève.

Le husky est un chien très attachant, très pot de colle avec son maître, qui a un besoin naturel de courir et de tirer. Le chien de tête, à l'avant du traîneau est choisi par le musher, pour son aptitude à courir sans « carotte ». C'est un chien qui a un contact privilégié avec son maître puisqu'il entraîne tous les autres chiens à sa suite, et l'allure est rapide, puisque le chien peut courir à 25 km/h sur du plat...

Jonathan propose des activités en relation avec les chiens de traîneaux tout au long de l'année. En hiver : baptême en traîneau, initiation à la conduite d'attelage, et cani-raquette, Et en été, canirando et cani-jogging.

Le reste du temps, soin des chiens, sociabilisation pour les chiots, dressage...

Donnez-vous la chance de rencontrer Jonathan, il saura vous transmettre ce petit quelque chose qui vous donnera une énorme envie d'aller faire un tour avec ses chiens !!!

Vous le trouverez avec ses chiens, route du Villard à Megève et suivez le sur le site www.3d-nordic.com.

Kevin Martineau, service sur mesure !

Ce jeune diplômé d'Ecole de Commerce est arrivé à 8 ans dans les bagages de son papa, qui est venu s'implanter à Megève pour son travail.

Sous le charme de la Commune-station, il multiplie les idées et les initiatives pour dynamiser et animer les saisons. Avec Julien Maillet Contoz et Matthieu Pissard, ils proposent les winter party, Adrenaline Circus ou encore le film « pour vous servir ».

Depuis l'année dernière il propose les services de Megève at home, service de livraison à domicile. La nouveauté ? Un véritable partenariat avec les restaurateurs locaux dont ils livrent les plats ... un service à la carte !



La rue Ambroise Martin prolonge, après la place de l'église, la rue Charles Feige, dont il était question dans le numéro précédent. Tout juste refaite, elle méritait bien d'être évoquée à son tour.

Longtemps appelée de façon informelle route de Praz, elle prend son nom officiel actuel en 1958, en même temps que les autres principales artères de la ville.

Ambroise Martin est certainement le prêtre dont l'action a le plus marqué l'histoire locale. Né à Evian, sur les bords du lac Léman, le 18 décembre 1791, Martin est formé au grand séminaire de Chambéry. Ordonné prêtre en 1814, il est d'abord nommé vicaire à La Rochesur-Foron puis curé à Saint-Félix, entre les lacs d'Annecy et du Bourget, en 1818.

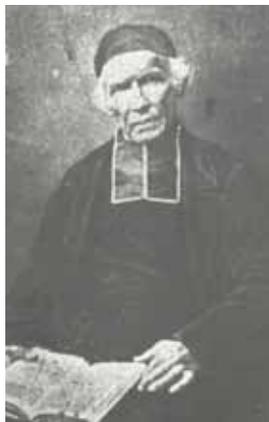
Arrivé dans la paroisse de Megève en 1820, son ministère va coïncider avec un certain Âge d'or du catholicisme, porté à la fois par le pouvoir politique et par un regain de religiosité au sein des populations, surtout montagnardes, après la période révolutionnaire et la réintégration de la Savoie dans le royaume de Piémont-Sardaigne.

Le curé s'active d'abord à restaurer et embellir son église : renouvellement du mobilier mis à mal au cours de la Révolution, réfection du chœur, du sanctuaire et de la sacristie (1822), reconstitution partielle du carillon (1825 et 1829), nouvelle décoration intérieure (1827-28), ajout de deux autels (1832 et 1837), d'un bel orgue (1842) et d'une horloge (1846), réalisation de nouvelles fresques et installation de nouveaux vitraux (1859-1860), agrandissement de la sacristie (1861)... Il est également à l'origine de la réfection et de l'exhaussement d'un étage du presbytère, en 1837, et de la remise en état des chapelles des hameaux survivantes.

La grande réalisation à laquelle reste aujourd'hui attaché

La rue Ambroise MARTIN

le nom d'Ambroise Martin est évidemment le Calvaire, qui va faire connaître Megève des pèlerins et voyageurs au milieu du XIXe siècle et lui valoir un temps le surnom de « Jérusalem savoissienne ». En 1840, le prêtre achète une vaste parcelle sur les premières pentes du Mont d'Arbois et y fait ériger entre 1841 et 1878 (il ne verra pas sa grande œuvre achevée) quinze chapelles et oratoires étagés, figurant les stations du Chemin de croix. L'architecture des édifices emprunte aux différents styles chrétiens du passé : byzantin, roman, gothique, baroque, néo-classique,...



Le curé Martin s'attache aussi à donner une éducation catholique aux enfants de sa paroisse (voir à ce propos la première partie de l'« Histoire de l'instruction publique à Megève » parue dans la Lettre de Megève n°13).

En 1821, il érige une Confrérie du Sacré-Cœur et vers 1835 l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il fait donner plusieurs missions (en 1822 et 1844 en particulier) et, bon orateur, prête volontiers son éloquence à l'occasion de retraites, érections de Chemins de croix, bénédictions d'églises ou de chapelles,...

Son pouvoir d'influence sur les consciences a été si notable qu'Hilaire Feige lui attribuait le fait que « quarante ans après la mort de ce saint prêtre, l'immense majorité des électeurs de Megève a toujours donné sa voix au candidat qui plaçait les intérêts sacrés de la Religion au-dessus des intérêts de parti » (Un bon prêtre – Révérend Ambroise Martin, curé de Megève (Haute-Savoie), Imprimerie Jules Masson, 1904).

En juin 1863, après le rattachement à la France, auquel il s'était montré favorable, Ambroise Martin est décoré de la Légion d'honneur. Il décède le 24 septembre et est enseveli, à sa demande, à l'intérieur de l'église paroissiale, près de l'autel du Sacré-Cœur.

“ Emile Allais le trait d'union ”

Do you know Telluride ? Connaissez-vous Telluride ?

C'est une commune station située au Colorado. Un ancien village minier (or et argent) créé en 1878 et qui est devenu une station de ski réputée depuis les années 1970 et dont les pistes ont été imaginées par Emile Allais.

Depuis quelques années, des représentants de Telluride viennent à Megève, été comme hiver et de bonnes relations se sont établies.

Amoureux de Megève ils souhaitent créer un jumelage entre nos deux stations. Des rapprochements sont en cours entre les deux Maires

A Megève, il existe déjà des liens. Une classe d'anglais de Megève communique régulièrement par internet avec une classe de la «High School » de Telluride.

La section « freestyle » du Club des Sports a organisé un échange entre 2 jeunes. Ainsi depuis fin Août, Zach 14 ans est dans une famille et scolarisé à Megève et se prépare à skier avec l'équipe de « freestyle ».

Début Décembre, Clément est parti pour Telluride pour aller à l'école et re rejoindre leur équipe.

Zach écrit régulièrement ses impressions pour le journal de Telluride. L'avis d'un jeune américain qui découvre la vie en France et en particulier Megève est à lire d'urgence !

Retrouvez les commentaires de Zach jusqu'en juin 2013 sur www.tellurideinside.com !



Nous attendons désormais avec impatience les impressions de Clément.

C'est une immersion totale difficile au début en raison de la barrière du langage. Mais quoi de plus enrichissant que de vivre la montagne autrement, d'aller voir ailleurs ce qui s'y passe et surtout d'en revenir bilingue !

Renseignements et informations :
Michèle Loviny, Maire adjoint à la Culture



Les projets attendus !

Maison médicale

En mars dernier, Megève s'engageait dans un projet de Maison Médicale aux côtés des professionnels locaux (lettre de Megève N°10). En novembre, le Conseil Général de Haute Savoie annonçait un plan d'aide pour lutter contre les déserts médicaux et confirme les enjeux de ces structures essentielles au maintien de ces professions.

Il y a donc urgence dans tout le département. La municipalité a su répondre à l'appel des médecins lancé en 2011 et souhaite même anticiper le départ de certains médecins et la fermeture possible du laboratoire d'analyses médicales en 2015 en ouvrant les portes de la maison médicale dès 2014. Pour ce faire le projet doit être repensé car les pistes étudiées sont difficilement réalisables dans les délais imposés.

Elus, techniciens et professionnels ont donc saisi l'opportunité de la mise en vente de l'ancien hôtel «Les Pommiers», situé route nationale, pour y implanter en lieu et place la future maison médicale.

Le choix du site est motivé par la rapidité de mise à disposition du foncier, la surface en m2 disponible, les possibilités de parkings et sa localisation.

Ainsi, par le biais d'un bail à construction, la Commune va confier à un constructeur privé la réalisation des travaux. Ce dernier encaissera les loyers et s'occupera de la gestion du bâtiment. Au terme du bail à construction l'ensemble des biens reviendront à la Commune.

**Maison médicale :
ouverture programmée fin 2014**



Fiche technique

Investissement de la Commune
(acquisition du foncier)

1 300 000 euros

Surface

680 m²

Début des travaux

2013

Professionnels concernés

Médecins, kinésithérapeutes,
podologues, infirmières et
laboratoire d'analyses médicales.

La délibération présentée au conseil municipal du 17 décembre porte sur la réalisation de 32 logements financés en locatif et en accession sociale à Cassioz.

La municipalité s'était fixé comme priorité dès le début de son mandat le logement tant en locatif qu'en accession à la propriété. De nombreux projets n'ont pu aboutir en raison de recours du voisinage ou de difficultés de financement. Dans l'attente de pouvoir finaliser ces projets d'envergure, Madame le Maire a continué sa politique d'acquisition de logements par voie de préemption afin de pouvoir continuer à proposer des logements à la location.

Après plusieurs mois de négociation, la Commune a trouvé un accord avec le bailleur social SEMCODA pour pouvoir réaliser un ensemble de 32 logements dans le secteur de Cassioz.

La municipalité a proposé à SEMCODA de reprendre la gestion de l'ensemble des bâtiments communaux existants situés à Cassioz et ce dès la fin de la saison hivernale. Le bailleur social aura alors à sa charge les travaux d'entretien, de modernisation, d'isolation et percevra les loyers.

Les locataires actuels auront ainsi la garantie de conserver un interlocuteur unique, professionnel du secteur, garant d'une forte expertise en matière de logement social.

En échange de la gestion de ces logements, SEMCODA va réaliser 32 logements financés en locatif et en accession sociale. Ce choix de mixité, privilégié par la Commune va permettre de proposer non seulement des logements à la vente mais également des logements locatifs de type T4 et T5 à des loyers étudiés.

Les 3 nouveaux bâtiments seront implantés dans le secteur de Cassioz et seront conçus dans un esprit « Chalet » auquel la municipalité est très attachée.

Conformes aux normes en vigueur, notamment en matière de performance thermique, ils offriront aux habitants l'assurance de maîtriser leurs charges de chauffage.

Ce sont donc **16** logements collectifs en locatif aidé (base d'étude actuelle 4 appartements de type T3, 8 de

type T4 et 4 de type T5) et **16** logements collectifs en accession sociale à la propriété (base d'étude actuelle 4 appartements de type T2, 6 de type T3 et 6 de type T4).

Cette offre va permettre d'offrir des loyers mensuels de l'ordre de 400 € pour un T3, 470 € pour un T4 et 560 € pour un T5 hors charges pour le locatif et un prix d'achat des logements en accession sociale fixé à 2 480 € le m².

L'accession sociale permet de sécuriser les accédants dans leurs parcours de propriétaire : garantie de rachat du logement en cas de « coup dur » (divorce, décès, mobilité professionnelle, etc) ; garantie de rachat du logement, garantie de relogement.

L'attribution des logements en locatif et la pré-commercialisation des logements en accession sociale se feront en étroite collaboration avec les services de la Commune de Megève. La municipalité étudie la possibilité de répartition, entre les différents bâtiments, des logements locatif et en accession permettant à la mixité sociale de prendre tout son sens.

Le Maire et le conseil municipal de Megève se félicitent de ce partenariat qui va permettre de répondre à la demande de nombreuses familles soucieuses de pouvoir se loger sur la Commune.



Construction de
logements
à Cassioz
début du chantier fin **2013**

Mairie de Megève

du lundi au vendredi 8h-12h - 13h-17h

Permanence Etat Civil
le samedi 9h-12h

Urbanisme
du lundi au vendredi 9h-12h
04 50 93 29 29

mairie.megève@megève.fr
megève.fr

Police municipale
04 50 93 29 22
Objet trouvés
04 50 93 29 22
Interventions d'urgence
06 16 58 03 87

Régie municipale des
eaux
04 50 91 09 09

Palais des sports
04 50 21 15 71

Service activités jeunesse
et sports
04 50 21 59 09
Halte garderie / centre de
loisirs
Service enfance
04 50 58 77 84

Gendarmerie
et secours en mon-
tagne
17 ou 112 (pour les por-
tables)
04 50 91 28 10

Pompiers
18 ou 112 (pour les por-
tables)
SAMU
15

EDF
09 69 32 15 15

Bureau de poste
du lundi au vendredi
9h-12h15
et 14h-17h
Samedi 9h-12h
04 50 93 26 81



Hadley CASTILLE, Une vie bercée par le violon

Il était venu en 2011 sur cette terre mégevanne, retrouver un petit bout de son histoire.

Car Hadley J. Castille, né en 1933 en Louisiane, avait des racines locales. Son arrière-grand-père, Michel Emonet, maître d'école, avait émigré en Amérique au XIX^{ème} siècle. Fils de Gabriel et de Françoise Conseil, Michel Emonet s'embarque pour le Mexique en 1842, rêvant d'un ailleurs et d'une vie meilleure. Après quelques années, il traverse la frontière pour s'installer en Louisiane, d'abord à Opelousas puis à Leonville. C'est dans ce pays qu'il rencontre son épouse Adélaïde, créole d'origine, avec qui il a cinq enfants. Michel Emonet décède le 10 septembre 1876 à l'âge de 60 ans.

Bien des années plus tard, son arrière-petit-fils Hadley Castille rêvait de découvrir à son tour Megève, le village de naissance de son aïeul. Violoniste de renom international et défenseur de la langue française en Amérique du Nord, Hadley Castille était un passionné de musique canadienne. Cet homme affable était venu à Megève avec sa petite-fille Sarah et deux autres musiciens donner un concert très apprécié le 11 août 2011.

Hadley J. Castille est décédé le 25 octobre 2012.

Déchetterie

Horaires
Ouverte tous les jours de
8h15 à 18h15 (fermée de
11h45 à 13h30)
Fermée les dimanches.

212 route de Praz sur Arly,
74120 Megève
Tel.: +33 (0)4 50 21 26 05

Types de déchets acceptés
batteries, huiles végétales,
huiles de vidanges,
pneumatiques, bois, cartons
papiers, incinérables, ou
encombrants, verre,
ferraille, gravats, déchets
verts, déchets ménagers
spéciaux et capsules de
café aluminium, bouteilles
de gaz vides, radiographies
médicales ainsi que les
textiles.

Marché
Vendredi matin sur le par-
king du palais des sports
ou dans les rues du village
(si organisation d'événe-
ments sur le parking)

Défibrillateurs
Autogare (côté bus)
Parking Casino (entrée
abonnés)
Parking Megève Tourisme
(côté caisse)
Foyer de ski de fond à la
Livraz
Vestiaire du terrain de
football
Mairie de Megève, place
de l'Eglise

Accès wifi gratuit
Mairie
Médiathèque
Gare routière
Palais des sports
Megève tourisme
(retirez votre code d'accès à
l'accueil de la médiathèque
ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous
connectant directement au
wifi)

Pour certains précurseur ou visionnaire, pour d'autres un sportif de talent à l'enthousiasme débordant, Emile Allais s'est éteint mercredi 17 octobre 2012.

Dix fois médaillé aux jeux Olympiques et aux Championnats du monde entre 1935 et 1938, dont quatre titres de champion du monde, il restera pour l'Histoire le premier grand champion de ski français. Premier tricolore médaillé olympique, premier champion du monde également, premier moniteur de ski diplômé – il détient la médaille n°1 des « pulls rouges » –, premier pisteuse-secouriste, co-créateur de la « méthode française » de ski... le parcours de ce fils de boulanger mègevan est entouré de l'aura légendaire dont bénéficient les pionniers dans n'importe quel domaine.

Après sa carrière sportive et la coupure de la guerre, on fera longtemps appel à son talent et à son expérience, internationalement reconnus, pour entraîner des sélections nationales, aménager de nouvelles stations et créer des domaines skiables, aussi bien à l'étranger – Portillo, Squaw Valley, Telluride, Sun Valley, Bariloche... – qu'en France – Courchevel, Méribel, La Plagne, Flaine... –, ou encore aider à concevoir du matériel de ski – le modèle « Allais 60 » en particulier a marqué son époque.



Emile Allais : de la piste .. aux étoiles



“ Février 1913 Megève organise ses premières compétitions de ski, ce sont les prémices d'une nouvelle histoire qui commence à s'écrire pour la montagne.

Un an plus tôt, le 25 février 1912, François Allais, boulanger au pays, voit naître avec fierté son fils Emile. Hélas, il part à la guerre et n'en revient pas.

Orphelin de père, Emile, retrouve une famille entouré de sa maman Elise, Louis Besson, son beau-père, de sa sœur Phili, de ses demi-frères André et Maurice. Il aurait pu se tourner vers la boulangerie, mais la neige l'attire déjà plus que les sacs de farine et les fours brûlants. Il s'inspire des talents qui l'entourent pour créer sa première fixation de ski, avec les charnières d'un vieux placard. Son ingéniosité, sa volonté d'innover dans tous les domaines se nourrissent de l'essor de la station de Megève. Les moniteurs autrichiens qui suivent la famille de Rothschild lui apprennent leur technique notamment pour les virages, et il ne perd aucune occasion pour s'enrichir des connaissances et des techniques des meilleurs et les mettre à profit.

Emile Allais comprend avant tout le monde, à une époque où l'adage demeure «un bel hiver c'est un hiver sans neige», il comprend avant tout le monde l'avenir qui s'ouvre à la montagne.

Sa volonté et son talent l'entraînent rapidement vers les sommets sportifs. Triple champion du monde en 1937, il devient pour son pays une légende du ski et un champion hors norme.

Il aurait pu s'arrêter là, et s'enorgueillir de ses trophées et de ses réussites. Non, Emile bouillonne, il bouillonne d'envies et d'idées. Expert auprès des créateurs de nouvelles stations sur le continent américain, il signe de son nom des pistes mythiques, Aspen, Squaw Valley, Sun Valley, Portillo, Telluride et bien sûr Megève. Il ne manque aucune occasion pour rapporter d'ailleurs le meilleur pour le rayonnement de nos stations françaises mais également pour permettre au plus grand nombre de suivre ses traces. Emile Allais a toujours eu cette passion pour les jeunes générations dont il voulait développer le talent et encourager la réussite.

C'est avec une profonde émotion et un grand respect que Megève honore sa mémoire et garde dans ses pensées l'homme qui a su apprivoiser la neige et la magnifier.

Emile, soit certain que nous resterons fidèles à tes convictions, regarder devant en cultivant chez nos jeunes générations l'audace des nouvelles conquêtes pour atteindre les sommets des pistes dont tu as fait la trace.

Sylviane GROSSET-JANIN, Maire de Megève (discours prononcé lors des obsèques d'Emile Allais)

”

27

Agenda



Music hall sur glace

26 décembre



Initiations ski de fond

25 décembre
1er janvier
8 janvier
15 janvier
22 janvier
29 janvier



Cinéclub
ils ont choisi d'être bergers

11 janvier



Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc
17 & 18 janvier



Les après-midis bleus

14 janvier thé dansant
18 février atelier souvenirs



Grand Prix de la bucheronne

27 janvier

Grand Prix de la bucheronne

27 janvier



Exposition Georges Gimel
Musée de Megève

du 20 décembre au 12 mai 2013



Conseil Municipal
Mairie de Megève
19h30

17 décembre
28 janvier



XVIIème BMW polo Masters Megève

24 au 27 janvier



l'heure du Conte
médiathèque

2 janvier
9 janvier
16 janvier
23 janvier
30 janvier
bébés lecteurs
12 janvier



Marché des Producteurs locaux

place de l'église

23 décembre
6 janvier
20 janvier



Hockey pour tous

26 décembre
2 janvier



Hockey pour tous

26 décembre
2 janvier



44ème tournoi international de curling

12 & 13 janvier



Le père Noël rentre chez lui

25 décembre
17h30



CONFERENCE AROMATHERAPIE

3 janvier 2013